



Routine dominicale



Prédication pour le dimanche 26 juillet 2026 Culte estival d'altitude à La Forclaz s/Les Haudères

1^{ère} lecture : Exode 20 : 8-11 / Deutéronome 5 : 12-15

Souviens-toi du jour du sabbat pour me le réserver. Tu as six jours pour travailler et faire tout ton ouvrage. Le septième jour, c'est le sabbat qui m'est réservé, à moi, le Seigneur ton Dieu ; tu ne feras aucun travail ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni tes serviteurs ou servantes, ni ton bétail, ni l'immigré qui réside chez toi. Car en six jours j'ai créé les cieux, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, puis je me suis reposé le septième jour. C'est pourquoi moi, le Seigneur, j'ai béni le jour du sabbat et je veux qu'il me soit réservé.

Prends soin de me réserver le jour du sabbat, comme le Seigneur ton Dieu l'a ordonné. Tu as six jours pour travailler et faire tout ton ouvrage. Le septième jour, c'est le sabbat qui m'est réservé, à moi, le Seigneur ton Dieu. Tu ne feras aucun travail ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni tes serviteurs ou servantes, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune autre de tes bêtes, ni l'immigré qui réside chez toi ; tes serviteurs et servantes doivent pouvoir se reposer comme toi. Ainsi tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte, et que je t'en ai fait sortir grâce à ma puissance irrésistible. C'est pourquoi moi, le Seigneur ton Dieu, je t'ai ordonné de faire ainsi le jour du sabbat.

2^{ème} lecture : Esaïe 58 : 13-14

Si tu renonces à travailler le jour du sabbat, ou à traiter une bonne affaire le jour qui m'appartient, dit le Seigneur ; si tu parles du sabbat comme d'un jour de joie réservé pour mon service et qu'il convient d'honorer ; si tu le respectes effectivement en renonçant à travailler, à saisir une bonne affaire et à marchander longuement, alors je deviendrai la source de ta joie.

3^{ème} lecture : Marc 3 : 1-6

Jésus entre dans la synagogue. Là, il y a un homme qui a la main paralysée. Les gens regardent Jésus avec attention pour voir s'il va guérir cet homme un jour de sabbat. En effet, ils cherchent une raison de l'accuser.

Jésus dit à l'homme qui a la main paralysée :

- Lève-toi, ici, devant tout le monde !

Ensuite, il dit à ceux qui sont là :

- Le jour du sabbat, qu'est-ce qu'il est permis de faire ? Du bien ou du mal ? De sauver la vie de quelqu'un, ou de le laisser mourir ?

Mais ils ne répondent pas. Jésus les regarde tous avec colère, il est triste parce qu'ils ne veulent pas comprendre. Il dit à l'homme :

- Tends ta main !

L'homme tend sa main et elle est guérie !

Les Pharisiens sortent de la synagogue. Aussitôt, ils se réunissent avec les gens du parti d'Hérode Antipas, pour voir comment faire mourir Jésus.

PRÉDICATION

Quelle est votre routine dominicale ? Parce que c'est important la routine dominicale ! Le dimanche est un jour différent des autres, un jour qui se démarque des six précédents et des six suivants. D'ailleurs, sur nos calendriers ou dans nos agendas, les dimanches sont notés en rouge ; il arrive même, mais ça devient rare, que les dimanches soient inscrits en début de semaine, premier jour de celle-ci...

Alors votre routine dominicale ?

Le dimanche, un jour différent des autres. Mais pourquoi donc ? Parce que dans une histoire qui remonte à la nuit des temps, et qui raconte d'ailleurs la nuit des temps, il est tout simplement mentionné que Dieu, après avoir accompli son ouvrage en six jours, se reposa le septième ! Quelle est donc la routine dominicale de Dieu ? Grâce matinée, tresse au beurre pour le déjeuner, chaise longue au jardin ? Ne prêtons pas à Dieu nos petites envies ou nos travers, on ne sait pas ce que Dieu a fait ce jour-là, sinon se reposer, avec cette petite précision qu'il bénit ce jour et le sanctifia.

Se reposer... On n'est quand même pas loin de la grâce matinée et de la chaise longue ! Parce que derrière l'idée de repos, il y a quelque chose comme une suspension d'activité, un arrêt, une cessation. Se reposer, c'est le contraire d'agir, le contraire de s'agiter, c'est savoir s'arrêter pour vraiment faire une pause, se poser. La chaise longue n'est vraiment pas loin !

Et voilà donc Dieu qui se repose de toute l'œuvre qu'il a accomplie et ce repos est assorti d'une bénédiction et d'une sanctification, alors que les six jours précédents n'ont pas fait l'objet d'une telle prescription. Par « sanctification », il faut comprendre « distinction » ou « mise en évidence ». Autant dire que ce jour de repos doit être marqué d'une pierre blanche, ou d'une inscription en rouge dans nos calendriers et nos agendas !

Tout cela, dans la tradition de l'Ancien Testament, va déboucher sur l'institution du Shabbat, selon le quatrième des Dix commandements. Un commandement qui va devenir quasi identitaire pour le judaïsme, une marque de reconnaissance, un gage de fidélité et de bénédiction pour celui qui l'observe.

Et le Shabbat, c'est une véritable pause dans l'activité du monde : au quatrième commandement viennent s'ajouter 39 interdits spécifiques à cette journée, des prescriptions qui consistent à ne rien changer à l'état de la Création. Donc, on ne sème pas, on ne moissonne pas, on ne tisse pas, on ne fait pas du feu – autrement dit on ne cuisine pas et on n'allume pas la lumière ; par contre, on peut planter un clou, mais pas jusqu'au bout, sans donner le coup de marteau final... Dieu a accompli tout son ouvrage en six jours, la Création ne doit donc être modifiée en rien le septième jour.

Mais est-ce une raison bien suffisante pour respecter ce jour particulier, pour en faire une source de joie ? *Si tu parles du sabbat comme d'un jour de joie réservé pour mon service et qu'il convient d'honorer ; alors, dit le Seigneur, je deviendrai la source de ta joie, selon ce qu'en dit le prophète Esaïe.*

On trouve deux formulations du Décalogue dans l'Ancien Testament, d'une part dans le livre de l'Exode (chapitre 20) et d'autre part dans celui du Deutéronome (chapitre 5), et bien évidemment, pour le plus grand plaisir des théologiens et des commentateurs, ces deux versions présentent quelques différences.

Dans les deux versions, l'interdiction du travail en ce septième jour s'étend à toute la maisonnée du croyant ; le repos est un impératif également pour les enfants, pour les domestiques et même pour les travailleurs étrangers. Pas question donc, ce jour-là que le patron se prélassse sur sa chaise longue et laisse aux autres le soin de faire tourner la boutique. Repos pour tous, sans exception !

Une différence majeure entre les deux textes touche au fondement même de ce repos. La version de l'Exode justifie le repos de l'homme par l'exemple donné par Dieu : *Car en six jours j'ai créé les cieux, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, puis je me suis reposé le septième jour ; c'est pourquoi moi, le Seigneur, j'ai béni le jour du sabbat et je veux qu'il me soit réservé.* Ici, Dieu lui-même est au centre du repos hebdomadaire et celui-ci lui est destiné ; on peut dire qu'ici le sabbat est fait pour Dieu, pour son honneur et sa louange.

La version du Deutéronome, elle, fait référence à l'histoire du peuple Hébreu et plus précisément à la période de servitude en Egypte. On le sait, un esclave n'a aucun droit, il est corvéable à merci et l'idée même de repos n'entre pas en considération. Alors, il faut ne faut pas oublier et il faut éviter de faire peser sur autrui ce qui a écrasé nos propres épaules : *Tes serviteurs et servantes doivent pouvoir se reposer comme toi. Ainsi tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte, et que je t'en ai fait sortir grâce à ma puissance irrésistible. C'est pourquoi moi, le Seigneur ton Dieu, je t'ai ordonné de faire ainsi le jour du sabbat.* On peut dire qu'ici le sabbat est fait pour l'humain, pour sa dignité et sa grandeur.

Ces deux formulations, évidemment, ne s'excluent ni ne se contredisent ; elles se complètent et s'enrichissent l'une l'autre. On pourrait donc dire que le sabbat est fait pour l'homme dans sa relation avec Dieu et avec son prochain.

L'Ancien Testament est allé encore plus loin que cette instauration du repos hebdomadaire : il a même inventé l'année sabbatique ! Certains employeurs offrent la possibilité à leurs collaborateurs, après quelques années de contrat, de prendre un congé de longue durée, non pour se prélasser, mais dans un but de formation.

L'année sabbatique biblique poursuit un autre but : tous les sept, c'est la terre qui a droit au repos ; on ne laboure pas, on ne sème pas, on ne taille pas la vigne, bref, on laisse la nature faire librement son devoir et on se contente d'être simplement cueilleur et non pas cultivateur ; cette production spontanée est laissée en libre-service.

Et ça n'est pas tout : au bout de sept fois sept ans, c'est une sorte de sabbat au carré, l'année du Jubilé au cours de laquelle on remet les compteurs à zéro ; chacun retrouve la propriété de ses pères, les dettes sont effacées, les esclaves sont libérés. Tout cela parce que la terre appartient à Dieu et qu'elle n'a pas à être accaparée par certains au détriment des autres ; tout cela parce que le travail doit permettre à l'homme de vivre libre et non pas écrasé sous le double fardeau de la tâche et de l'argent ; tout cela parce personne ne doit être un maître dur envers son frère (Lévitique 25 :46) et que l'homme est appelé à vivre dans la confiance en Dieu et dans la reconnaissance envers sa providence. Oui, le sabbat, qu'il soit hebdomadaire ou qu'il revienne tous les sept ou tous les quarante-neuf ans, le sabbat est fait pour l'homme, dans sa relation avec son prochain et avec Dieu.

Voilà donc que le sabbat – ou le dimanche pour nous – c'est nettement plus qu'une question de grasse matinée ou de chaise longue !

La tradition chrétienne, à quelques exceptions marginales près, est passée du sabbat au dimanche. Le dimanche qui n'est pas le septième mais le premier jour de la semaine ; le dimanche qui n'est pas la sanctification du repos, mais la célébration de la Vie, Vie avec un grand V incarnée par le Christ ressuscité...

Il n'empêche, le 4^{ème} commandement conserve quelque pertinence pour les chrétiens. Trois raisons à cela – et ici je m'inspire du commentaire que Calvin donne de ce commandement (*Institution de la religion chrétienne*, livre II, chapitre VIII). Quelques citations libres :

- *Le Législateur céleste a voulu troisièmement (je commence par la fin) accorder un jour de repos aux serviteurs et aux autres travailleurs salariés, afin qu'ils aient un peu de relâche dans leur labeur.* Voilà qui n'est pas négligeable lorsqu'on sait toute l'importance que le travail occupe dans l'éthique protestante. Je ne suis pas certain que cette épitaphe que l'on voit gravée sur certaines pierres tombales, *le travail fut sa vie*, soit en odeur de sainteté auprès de Dieu ; elle semble en tout cas ne pas l'être auprès de Calvin...
- *Le Législateur céleste a voulu deuxièmement qu'il y ait un jour fixe pour que le peuple s'assemble pour écouter la Loi et accomplir ses cérémonies, jour qu'il consacrerait à considérer les œuvres de Dieu afin d'être incité à mieux le servir.* Le cantique *Jour du Seigneur* par lequel nous avons ouvert ce culte est la parfaite illustration de ce deuxième aspect.
- *Le Législateur céleste a voulu d'abord, par le repos du septième jour, présenter une image du repos spirituel : les croyants doivent se reposer de leurs propres œuvres afin de laisser Dieu travailler en eux.* Voilà qui devient particulièrement consistant. Creusons un peu !

Prendre régulièrement un temps de repos est une manière de mettre une limite à notre prétention à la toute-puissance. Certes, nous avons des responsabilités dans ce monde, certes nous devons gagner notre pain à la sueur de notre front, mais cela ne veut pas dire pour autant que le monde repose sur nos seules épaules ni que notre vie ne dépend que de nos propres efforts. Suspendre nos efforts et déposer notre fardeau, c'est reconnaître qu'une autre puissance que la nôtre est à l'œuvre, c'est reconnaître que si nos mains sont là pour agir elles sont aussi là pour recevoir. Donc ce temps de repos est un temps de lâcher prise, de confiance, de reconnaissance.

A Taizé nous chantions ce petit refrain :

*Mon âme se repose en paix sur Dieu seul, de lui vient mon salut.
Oui, sur Dieu seul mon âme se repose, se repose en paix...*

Repos de l'âme bien entendu, et c'est bien pour cela que nous sommes venus au culte ce matin. Mais aussi repos du corps, repos réparateur du corps. Le sabbat est fait pour l'homme dans son entier, dans toutes les dimensions de son être. Le repos de l'âme et du corps, voilà qui permet de réparer rien moins que la VIE, et ça c'est une urgence qui ne se remet pas au lendemain, quitte à transgresser, comme Jésus lui-même a si bien su le faire, quitte à transgresser donc les sacro-saintes lois de la religion.

La routine dominicale est légitime, mais elle ne doit pas être absolue. Le culte de ce matin a permis, j'espère, de prendre soin de notre âme. La chaise longue, cet après-midi, permettra d'offrir un peu de réparation à notre corps. Prenez bien soin de vous, et si une urgence se présente, n'hésitez pas à faire face, la vie est bien trop précieuse !

Amen.